

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73- 1194/SG/FIN autorisant M. Nicolas Solomonidis et M. Gaetano Trimarchi à acquérir un terrain non bâti, sis à Djibouti – lot n° 143, zone industrielle sud (partie du T.F. 172).

n° 73- 1194/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
1 août 1973

Numéro JO  
n° 16 du 25/08/1973

Date du numéro  
25 août 1973

### TEXTE INTÉGRAL

M. Nicolas Solomonidis et M. Gaetano Trimarchi sont autorisés à acquérir une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 5025 m2 environ, lot n° 143, sis à Djibouti – zone industrielle sud et faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculé au Livre Foncier du territoire sous le n° 172 au nom de la compagnie des Salins du midi et des Salines de l'est.